

présente  
 à ses lecteurs  
 ses meilleurs  
 vœux  
 pour 1958

Sous le signe de l'UNION

## RIPOSTE REPUBLICAINE

### Pour que le mot FRATERNITÉ prenne son sens en Algérie

Le procès Sadok a mis en lumière cette plaie qui, loin de se cicatriser, menace de gangréner tout le corps douloureux de l'Algérie.

Cette plaie, c'est le racisme, dont la bêtise et la méchanceté s'étalent impunément dans ce pays où vivent pourtant des hommes de races différentes qu'une coexistence obligée devrait inciter à la fraternité ou, pour le moins, au respect mutuel.

Par un paradoxe inouï, ceux-là mêmes qui proclament à cor et à cri « l'Algérie française » se sont toujours refusés à y appliquer les principes sur lesquels est fondée la République française.

Par une absence d'autorité inexcusable, les gouvernements successifs qui ont présidé aux destinées de la France et les proconsuls qui représentaient le pouvoir central à Alger n'ont jamais imposé effectivement sur la terre algérienne la loi métropolitaine.

C'est donc en toute liberté (!) qu'ont pu se développer de l'autre côté de la Méditerranée une mentalité discriminatoire et des procédés racistes que réprouvent en tous lieux et de tous temps les hommes civilisés.

Axé à certains moments sur les israélites, ce racisme est maintenant déchaîné contre les arabobèrberes. La passivité fataliste de ces derniers a fait longtemps illusion, mais le feu couvait sous la cendre, et, le vent de liberté soufflant sur le monde, l'incendie s'est allumé.

IL faut maintenant l'éteindre. La tâche est immense, car c'est toute une mentalité à redresser, notamment chez les jeunes — écoliers, étudiants ou ap-

prentis — qui, à leur propre foyer, ont pris l'habitude du mépris de ceux qui ne sont pas de leur race ou de leur religion.

Au lieu de réagir contre cet état d'esprit et ce comportement général, les cadres civils et militaires, les enseignants, les notables — sauf exceptions méritoires — se révélaient indifférents et parfois complices alors que des incidents quotidiens leur montraient l'étendue et la progression d'un mal dont nous mesurons aujourd'hui les conséquences jusque sur le plan métropolitain.

PAR

**le Général TUBERT**

Ancien député-maire d'Alger

(Suite page 2.)

### ● à l'agitation des anciens "collaborateurs"



### ● aux menées antisémites racistes et factieuses

### L'année qui vient...

QUE nous réserve l'année qui vient ? Verra-t-elle la paix s'affermir dans le monde, les droits de l'Homme et l'amitié s'imposer en Algérie, et chez nous la République triompher de ses ennemis ?...

En cette fin de 1957, des millions et des millions d'hommes s'interrogent, espèrent.

Une certitude existe, cependant : la réponse à ces questions vitales, c'est d'eux-mêmes, avant tout, qu'elle dépend. Qu'ils prennent conscience de leur pouvoir, qu'ils affirment, unis, leur exigence de bonheur, d'égalité, de fraternité, et leurs vœux seront bien près de prendre corps.

CERTES, les grands débats stratégiques envahissent la première page des journaux : bombes atomiques, fusées, rampes de lancement font l'objet de discussions si abstraites qu'on en oublie parfois — terrible accoutumance ! — les hécatombes ainsi préparées.

Certes, le drame algérien s'éternise, sans solution. Et, profitant des passions qu'il excite, de la crise économique qu'il engendre, les éléments factieux, les collabos impénitents s'agitent et complotent, recourant une fois de plus au racisme et à l'antisémitisme pour dérouter, diviser et affaiblir la nation.

Pourtant, un souffle nouveau, encore léger, s'élève, qui déjà ralentit la course aux catastrophes. On parle de plus en plus de détente et de coexistence. Des peuples réputés inférieurs conquièrent, un à un, leur souveraineté. En France, comme à Rabat ou à l'O.N.U., des voix de plus en plus puissantes demandent la négociation en Algérie. Pour défendre la République et son idéal, des hommes, des courants, naguère séparés, se retrouvent dans l'action commune.

NOTRE Mouvement, qui par son titre même souligne l'indissoluble liaison du racisme et de l'antisémitisme avec la guerre, se doit, dans la situation présente, d'être particulièrement vigilant et actif.

1957 a vu grandir ses efforts et ses succès. Ses campagnes et ses manifestations — de la Journée Nationale de mal au meeting de décembre, du Prix de la Fraternité au procès des « Nouveaux Maîtres » — ont retenti dans les milieux les plus divers.

Mais il faut faire plus ; il faut faire mieux.

Dans un combat comme le nôtre, les gens de cœur et de courage ont le pouvoir et le devoir, précisément, d'affirmer leur foi en l'homme, de défendre sa dignité et son avenir.

Sans distinction d'origine, de confession ou de conviction politique, ils ont leur place dans nos rangs.

A tous, au seuil de cette année nouvelle, nous tendons fraternellement la main.

Albert LEVY.



### La Fayette et Grégoire

Sous l'égide de la Société des Amis de l'Abbé Grégoire, le pasteur Emmanuel La Gravière, conseiller de l'Union Française, a fait, le 10 décembre, une intéressante conférence sur le thème : « La Fayette (ami de Grégoire) et l'abolition de l'esclavage ».

M. Grunebaum-Ballin présidait, assisté de notre éminent ami le conseiller Robert Attuly. Parmi les personnalités, on notait la présence de M. Gaston Monnerville, président du Conseil de la République.

Regrettant vivement de ne pouvoir, faute de place, publier en entier le texte de cette conférence, que M. La Gravière a bien voulu nous communiquer, nous nous faisons un plaisir d'en reproduire ici de larges extraits :

LA FAYETTE, on le sait, est né le 6 septembre 1757.

La présente année 1957 a donc été l'occasion de la célébration du bicentenaire de ce héros.

PAR

**le Pasteur LA GRAVIÈRE**

Avec solennité et souvent de manière émouvante, tant en France qu'aux Etats-Unis (où quarante-deux villes portent son nom), on a commémoré sa participation efficace, et même décisive, à la guerre de l'Indépendance et le rôle primordial qu'il a joué dans la naissance et le maintien de l'amitié franco-américaine, rôle qui ne saurait être comparé qu'à celui joué par Franklin. Et puis

d'autres faits de cette existence longue et fertile en péripéties, entrecoupée de jours sombres et de soirs de lutte, ont été également évoqués, en particulier l'action de La Fayette dans la politique française de 1789 à 1830.

Peut-être a-t-on insuffisamment évoqué la place et le rôle émouvants que tint dans la vie du héros la délicate Marie-Adrienne-Françoise de Noailles, qui, dans les bons et dans les mauvais jours, fut le vivant soutien qui l'enveloppa de poésie, de tendresse et de charme. Ce qu'on a surtout oublié de rappeler, c'est le véritable apostolat qui s'attache à son existence entière et qu'il mena jusqu'à son dernier souffle, le combat qu'il livra sans

(Suite page 8.)

En manifestant les 17 et 18 novembre devant le Théâtre des Arts (photo du haut), où était créée « La Reine de Césarée », pièce du traitre Robert Brasillach, les anciens résistants, les antiracistes, les républicains de toutes tendances ont tenu à riposter à l'agitation de plus en plus insolente des anciens collaborateurs.

Quelques jours plus tard, le 4 décembre, à la Mutualité, se tenait, sur l'initiative du M.R.A.P., un grand meeting d'union républicaine (photo du bas).

Voir en pages 4 et 5 nos informations et un article de Jean GUIGNEBERT.

### DERNIERE MINUTE : VICTOIRE !

Rendant son arrêt, la 1<sup>re</sup> Chambre de la Cour d'Appel a reconnu légitime l'action du M.R.A.P. contre le film « Les Nouveaux Maîtres ». Les producteurs de ce film sont déboutés de leur plainte et condamnés aux dépens.

(Voir nos informations page 3. L'arrêt sera publié dans notre prochain numéro.)

## Pour un dénouement pacifique et fraternel du drame algérien

# Positions et témoignages

**U**N rapport de la Commission de Sauvegarde des Droits et Libertés individuels a été — enfin! — publié. Nos lecteurs en auront pris connaissance dans la presse quotidienne. Ce texte ne demande pas de grands commentaires. Ce qu'on peut en dire, c'est qu'il confirme la gravité des atteintes portées aux droits de l'homme en Algérie, dans le cadre d'une guerre qu'un ancien président du Conseil a qualifiée — en période électorale — d'« imbécile et sans issue ».

Après la lecture de ce document, on ressent plus encore qu'auparavant la nécessité d'un dénouement pacifique et fraternel de ce drame algérien.

Les témoignages, les faits et les prises de position que nous reproduisons ci-dessous (parmi beaucoup d'autres) soulignent combien il est urgent d'y parvenir.

### Haines aveugles.

Récemment, le *Monde* a publié, sous la signature de Serge Adour, le témoignage d'un officier de retour d'Algérie. Nous y relevons ces observations :

« La guerre larvée qui se déroule n'a pas toujours, hélas! le caractère d'une défense de la communauté franco-musulmane contre les troupes de révoltés ou de bandits. Il faut dire ce qu'elle est : dans une large part, une guerre raciale, et c'est seulement ainsi que s'expliquent beaucoup de ses aspects. C'est ce qui explique ces explosions d'actes de haine aveugle entre les Français et les musulmans. C'est ce qui explique que tout musulman soit à priori suspect. C'est ce qui explique que les unités territoriales arment quasi exclusivement des Français de souche. C'est ce qui explique que les armes possédées par des musulmans ont été relevées (quand il n'était pas trop tard) car on savait bien qu'elles étaient plus destinées à armer les rebelles qu'à les repousser dans les douars. C'est ce qui explique les désertions. C'est ce qui explique que les soldats français voient moins en Algérie des concitoyens que des « bougnouls ».

### Sans nouvelles...

LES travailleurs algériens vivant en France ont été l'objet, dans la dernière période, de véritables « ratisages » : rafles au faciès, perquisitions,

contrôles, arrestations se sont multipliés tant à Paris qu'en province.

Certes, des attentats, des règlements de compte, que l'on ne peut que déplorer et condamner, ont eu lieu dans les milieux algériens. Mais ils ne sauraient justifier ces mesures de répression généralisées, qui s'appliquent sans discernement à l'ensemble des Algériens, désignés par leur seule apparence physique.

De telles méthodes ne peuvent, de toute évidence, aboutir à un quelconque apaisement. Elles tendent, par contre, à renforcer les préjugés et les haines, à créer un climat d'incompréhension entre les travailleurs algériens et la population française. De plus, elles permettent à l'arbitraire de s'installer dans notre pays.

C'est ainsi que, le 12 novembre, à la veille du renouvellement des pouvoirs spéciaux, M. Bourgeois-Maunoury faisait arrêter 196 Algériens, qualifiés de « terroristes », qui étaient transférés aussitôt au « centre de tri » de Beni-Messous, à 10 km. d'Alger.

Depuis, aucune nouvelle de ces déportés n'est parvenue en France, si ce n'est que l'un d'eux a été tué comme « fuyard » sur l'aérodrome d'Alger et deux autres hospitalisés dans les mêmes circonstances. Aucun d'eux n'a encore été entendu, pas plus par le Parquet d'Alger que par celui de Paris, et ils n'ont pas pu communiquer avec leurs avocats.

Que leur reproche-t-on? Aucune charge précise n'est venue jusqu'à présent étayer l'accusation de « terrorisme ». Le fait qu'ils soient connus comme anciens militants du M.T.L.D., au-

jourd'hui dissout, ne saurait être suffisant pour justifier les mesures prises contre eux. Leurs défenseurs, comme leurs connaissances, assurent d'ailleurs qu'ils entretenaient de bonnes relations avec la population française, intellectuels ou travailleurs, et passaient pour des éléments modérés. Est-ce là leur crime?

La plupart vivaient depuis longtemps en France. Parmi eux, se trouvent, par exemple, M. Khemisti, membre du Comité exécutif de l'U.G.E.M.A. (Union Générale des Etudiants Musulmans d'Algérie), qui ne s'était pas rendu en Algérie depuis 5 ans, et Belouchrami Saïd (dit Omar), depuis plus de 7 ans en France, où il jouissait de l'estime de tous les milieux syndicalistes. Or, malgré le vote des pouvoirs spéciaux, rien n'autorise à saisir la compétence des juges algériens pour des infractions commises en France, les infractions à la loi pénale étant justiciables du lieu du délit. Si donc ces 196 Algériens ont commis un délit, c'est en France, et en France seulement, qu'ils doivent être jugés. D'autant plus qu'après six semaines les inculpés n'ont pas encore été interrogés par les juges d'Alger.

Sans nouvelles depuis le 12 novembre... Le rapport de la Commission de Sauvegarde donne, hélas, une résonance tragique à ce silence de plus d'un mois.

### Un appel déchirant.

Mme Louise Ali-Yahia, institutrice dans la région parisienne, nous communique la copie d'une lettre profondément émouvante qu'elle vient d'adresser au Président de la République pour lui exprimer son inquiétude au sujet de son mari Abdennour Ali-Yahia, instituteur, âgé de 37 ans, arrêté à Alger le 5 janvier 1957 puis envoyé au Centre d'hébergement de Berrouaghia.

Après avoir relaté, en précisant les lieux et les responsables, les sévices dont son mari a été victime à plusieurs reprises, Mme Ali-Yahia indique qu'elle est sans nouvelles de lui depuis le 3 novembre. Et elle termine par cet appel déchirant :

répressions collectives dont souffrait la population algérienne.

QUOI qu'il en soit, il faut en finir au plus tôt, c'est l'intérêt évident de la France et des Algériens de toutes origines. Trop de sang a été répandu en vain, à commencer par celui des innocents frappés ou endeuillés. Il est temps que la haine fasse place à la raison : une solution est possible si elle n'est pas bloquée par des préalables absurdes.

Préalable de la reconnaissance de « liens indissolubles » posé par les gouvernants français et préalable de « l'indépendance pure et simple » formulé en réplique par les émigrés du Caire.

L'indissolubilité des liens entre peuples ne peut résulter que d'une communauté de sentiments et d'intérêts qu'il faut organiser, l'indépendance absolue n'est qu'une vue de l'esprit dans le monde d'aujourd'hui où les nations ne peuvent assurer leur existence et leur sécurité qu'en s'associant entre elles.

La cessation du feu et l'organisation d'une coexistence dans la justice pour tous est possible par des conversations.

Encore faut-il en écarter les mauvais bergers, les responsables de Haiphong et de Dien-Bien-Phu, les inspirateurs de l'internement de Bourguiba et de l'exil de Mohamed V, les protagonistes racistes de ces guerres fratricides qui ont suivi la Libération et aboutissent à l'isolement de la France.

Par leur recommandation unanime, les Nations-Unies nous invitent à promouvoir, avec l'accord des intéressés, une Algérie nouvelle sous l'égide d'une France compréhensive et humaine prenant à son compte le proverbe arabe : « Quand ton fils a grandi, fais de lui ton frère ! »

« Des sanctions sévères seront-elles prises contre les responsables des graves sévices subis par mon mari? Mon mari connaîtra-t-il toujours, durant son internement, une vie insupportable et tragique? Sa santé et sa vie seront-elles toujours exposées? Personnellement, suis-je condamnée à vivre durant toute la période d'internement de mon mari une vie d'enfer, faite d'inquiétude et d'angoisse? »

### Graves atteintes aux droits de la défense.

Notre ami M<sup>e</sup> Marcel Manville, membre du Bureau National du M.R.A.P., devait se rendre ces jours derniers en Algérie, dans le cadre de son activité professionnelle.

Il devait assister cinq condamnés à mort qui, en s'appuyant sur des éléments nouveaux intervenus dans leur affaire, demandent la révision de leur sentence.

Or, le 13 décembre, la Préfecture de Police de Paris a refusé à M<sup>e</sup> Manville l'autorisation nécessaire pour se rendre en Algérie. Comme il s'étonnait de cette mesure, il lui fut signifié, sans aucune justification, que le territoire algérien lui était désormais interdit.

La même décision a été prise récemment à l'égard d'un autre avocat parisien, M<sup>e</sup> Kaldor. Et, à la suite de l'affaire Djamilia Bouhired, M<sup>e</sup> Vergès a été expulsé d'Algérie. Ajoutons que la plupart des avocats musulmans d'Algérie (le rapport de la Commission de Sauvegarde s'en fait l'écho) sont actuellement internés.

C'est dire à quel point se trouvent menacés aujourd'hui les droits de la défense, l'arbitraire atteignant les défenseurs eux-mêmes.

Dans le cas précis de M<sup>e</sup> Manville, cinq hommes se trouvent privés des moyens de faire entendre les arguments qui pourraient les sauver, alors même qu'est suspendu sur eux le couteau de la guillotine.

Nous protestons contre cette violation inhumaine du droit des gens. Nous sommes certains que les démocrates seront nombreux à protester avec nous.

### « Un phénomène quotidien »

« Nous sommes en mesure d'affirmer que la torture est devenue un phénomène quotidien de la tragique réalité algérienne. »

Ainsi s'exprime une déclaration publiée récemment par 49 avocats à la Cour d'appel de Paris qui, depuis novembre 1954 et à des époques différentes, se sont rendus en Algérie dans l'exercice de leur activité professionnelle. Parmi les signataires, figurent M<sup>e</sup> Armand Dymenstajn, Marcel Manville, André Saint-Cyr, membres du Bureau National de notre Mouvement.

Cette déclaration, après avoir souligné « qu'aucune des libertés essentielles n'existe plus en Algérie », pose en ces termes le problème de la répression :

« A ceux qui affirment qu'un tel état de choses est nécessaire par la guerre, les juristes sont en droit de répondre : « De deux choses l'une : ou bien l'on prétend réduire à la raison quelques rebelles dans une province française, et alors les citoyens de cette province doivent bénéficier de toutes les garanties que nos lois reconnaissent même aux délinquants de droit commun, ou bien l'on prétend conduire une guerre contre une armée adverse, et alors il faut appliquer les lois de la guerre, qui commandent notamment de respecter les prisonniers et permettent seulement de les interner sains et saufs jusqu'à la fin des hostilités. »

### « Le cancer s'étend... »

M. Robert DELAVIGNETTE, membre démissionnaire de la Commission de Sauvegarde des Droits et Libertés Individuels, a pris la parole à une récente réunion du Syndicat général de l'Education nationale (C.F.T.C.). Après avoir indiqué que la Commission était sans pouvoirs et que ses rapports ont été sans grand effet, il a déclaré :

« Le cancer qui ronge la liberté se propage en métropole. Quels sont les principes sur lesquels repose la liberté? Notre droit pénal exige que les agents d'autorité avisent d'abord la magistrature de toute arrestation, dans les délais les plus brefs, que l'instruction soit faite régulièrement par un magistrat et qu'il y ait recours contre les décisions administratives devant une instance supérieure. Aucun de ces principes n'est respecté en Algérie. La magistrature n'est pas responsable de cette carence. Je tiens à rendre hommage au procureur général d'Oran et à celui d'Alger. Mais ils sont pratiquement dépossédés de leurs attributions. Je veux rendre hommage aussi à certains fonctionnaires qui ont eu le courage de ne pas fermer les yeux sur certaines pratiques. Ils ont souvent payé de leur désagrément leur respect du droit et des traditions françaises.

« Tout se passe comme s'il s'installait en Algérie un Etat dans l'Etat qui fait de la terreur une institution clandestine et légale. Et cela est en train de venir jusqu'à nous. »

### « Pour un changement radical... »

Plus de cent personnalités, parmi lesquelles le Président Léon LYON-CAEN, MM. Robert BAR-RAT, Claude BOURDET, Jean CASSOU, Léon FEIX, Jacques MADAULE, Louis MARTIN-CHAUFFIER, André PHILIP, le pasteur ROSER, Jean-Paul SAR-TRÉ, André SPIRE, Henry TORRES, VERCORS, le pasteur VOGUE, ont appelé à « un changement radical de notre politique algérienne » et invité « les Français conscients de la gravité de l'heure » à « constituer dans chaque département une délégation qui se rendra à Paris, le 6 décembre, pour accomplir une démarche solennelle auprès des pouvoirs publics » en faveur de la paix.

Répondant à cet appel, les délégations ont afflué le 6 décembre au Palais-Bourbon, où elles ont été reçues par des députés de tendances diverses.

### Le cardinal Gerlier :

« Nous appelons avec ferveur l'avènement de la paix. »

Dans une allocution prononcée à Lyon, à l'occasion d'un pèlerinage, le cardinal Gerlier a déclaré :

« Alors que se prolonge en Algérie, sans qu'on en aperçoive le terme, cette guerre douloureuse qui fait couler de part et d'autre tant de larmes et de sang, où nous savons que se creuse de plus en plus entre les communautés française et musulmane un fossé qui risque de devenir infranchissable, alors qu'il serait si urgent de rétablir entre elles un climat fraternel, comment pourrions-nous en effet ne pas dire notre souffrance et ne pas appeler de toute la ferveur de nos prières et de nos vœux l'avènement de la paix? »

### Le Carnet de D. L.

#### NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de la petite Françoise, fille de notre ami M. Fenigstein, membre du Bureau National du M.R.A.P. Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux.

Tous nos vœux et nos félicitations également à nos amis Clara et Simon Falinover et à notre dévouée militante Ida Fischman, pour la naissance du petit Marc-Clément, leur fils et petit-fils.

#### NOS DEUILS

Notre collaborateur Roger Maria, membre du Comité d'Action du M.R.A.P., a eu la douleur de perdre son frère, M. René Maria, tué dans le terrible accident du train Rome-Milan. Que notre ami trouve ici les condoléances affectueuses de notre Rédaction et de notre Mouvement tout entier.

## CINÉMA - STUDIO - 43

43, rue du Faubourg-Montmartre

Téléphone : PRO. 63-40

présente

A partir du 24 décembre

Un grand film soviétique inédit en France d'après le roman de Constantin Féline

## LES PREMIERS JOURS

A notre prochain spectacle,

### UN ETE EXTRAORDINAIRE

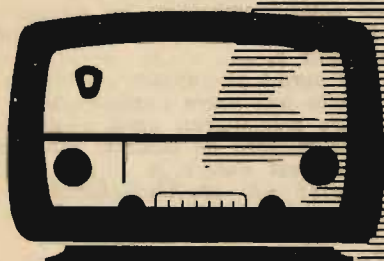
Sur présentation de cette annonce à la Caisse du Studio 43, Il sera consenti un tarif réduit : 225 francs au lieu de 300.







**CONFORT** dans la **RÉCEPTION**



**SCHNEIDER**

RADIO - TÉLÉVISION

AUTO-RADIO

**C'est encore le meilleur !**

LENOIR  
PSYCHO  
UB 600

*Amis lecteurs,*

pour vos achats de fin d'année  
donnez la préférence aux annonceurs

de "**DROIT ET LIBERTÉ**"

LES MAGASINS

*"Au Muguet"*

ROBES-MANTEAUX-TAILLEURS  
**NOUVEAUTÉS**

vous présentent leurs dernières  
CREATIONS PARISIENNES

dans leurs nombreuses succursales  
DE PARIS ET DE PROVINCE

LA SELECTION DANS L'ABONDANCE  
DES PRIX SANS CONCURRENCE

Direction et Ateliers :

146, rue du Faubourg-Poissonnière - PARIS-IX<sup>e</sup>

Téléphone : TRU. 64-64, 64-65, 64-46

**TELEMARQUE**  
CONSTRUCTEUR DISTRIBUTEUR

83, rue du Faubourg-du-Temple - PARIS-IX<sup>e</sup>

Métro : Goncourt

Téléphone : BOT. 18-91

DEPOSITAIRE DE TOUTES LES GRANDES MARQUES

TELEVISION -:- RADIO -:- ELECTROPHONES  
DISQUES

APPAREILS MENAGERS

Service après vente assuré par Techniciens Spécialistes

DEPANNAGE RAPIDE TOUTES MARQUES

Remise de 7 % aux amis du M.R.A.P.

**CÉLINE BERTIN**

BOUTIQUE

KLÉ 84-21

20, av. Victor-Hugo, Paris

PARFUMS DE LUXE

ANCIENS ETABLISSEMENTS

**J.W. CHUNN**

Société BENAL, Succ<sup>r</sup>

NORMAN LIBERMAN, DIRECTOR

43, rue Richer - PARIS-IX<sup>e</sup>

Tél. : TAI. 42-06 et 52-35

1st Floor

NEAR FOLIES-BERGERE

Les Etablissements

**WAIS**

AUX POSEURS DE LINO

Le plus grand choix de :  
LINOLEUM  
PAPIERS PEINTS  
TOILES CIRÉES

46, rue de Rivoli Tél. : TUR. 58-24  
Métro : Hôtel-de-Ville



Le plus  
grand choix à  
**JUSTEPRIX**

Popelines  
doublées popeline  
Hommes et Dames

**4.900<sup>F</sup>**

**MIRÈNE** M HOTEL-DE-VILLE 76 rue de RIVOLI  
OUVERT LE LUNDI - SEMEUSE ACCEPTES

RADIO - TELEVISION  
PHILIPS - SCHNEIDER

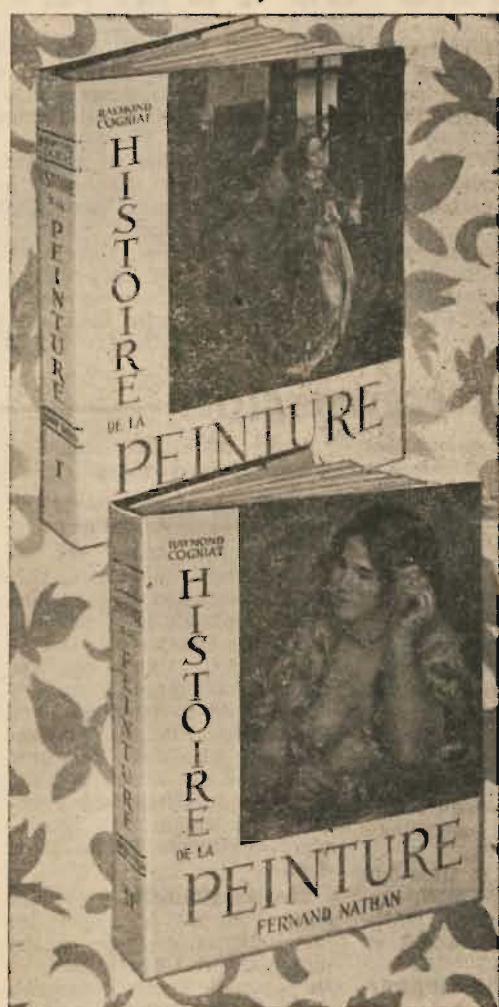
Appareils électro-ménagers

TOUS DEPANNAGES

Anciennement SPEISER

**GLINENSKI**

34, rue des Rosiers - PARIS-IV<sup>e</sup>  
TUR. 63-60



Dans votre bibliothèque  
LES TRESORS DES MUSEES

## HISTOIRE de la PEINTURE

par RAYMOND COGNAT

2 tomes in-quarto  
entièrement en couleurs

en vente chez tous les libraires  
prospectus sur simple demande

FERNAND NATHAN, EDITEUR

### LES VACANCES D'HIVER COMPTENT DOUBLE...

- SEJOURS DE NEIGE (hôtels et chalets)
- STAGES DE SKI U.N.C.M.
- SEJOURS DE REPOS
- CIRCUITS TOURISTIQUES

★ FRANCE ★ AUTRICHE  
★ SUISSE ★ ITALIE  
★ TCHECOSLOVAQUIE

Sur demande, envoi du dépliant spécial  
« hiver 58 » (contre 2 timbres à 20 fr.)

POUR NOEL ET LA SAINT-SYLVESTRE  
REVEILLONS - SURPRISE

Renseignements et Inscriptions :

## TOURISME et TRAVAIL

1, rue de Chateaudun - PARIS-IX<sup>e</sup>  
TRU. 78-70

8, rue François-Miron - PARIS-IV<sup>e</sup>  
ARC. 72-36

Nouveauté

Précision

## Montres RUDEX

OR - PLAQUE OR et en tous genres

Demandez la marque RUDEX chez votre fournisseur habituel

Restaurant  
**EDEN**  
KASHER  
36, boulevard  
Bonne-Nouvelle  
PARIS  
TAL. 69-34



25

RUE LA BOÉTIE - PARIS - 8<sup>e</sup>  
(ANGLE MIROMESNIL)

TÉLÉPHONE  
ANJOU 42-99

## TELE-FRANCK

PROVENCE 00-18

Distributeur officiel des grandes marques françaises et internationales de

- RADIO - TELEVISION
- REFRIGERATEUR
- MACHINE A LAVER
- CUISINIÈRE
- APPAREIL DE CHAUFFAGE

Facilités de paiement  
Remise sur présentation de ce Journal

72, rue La Fayette - PARIS-IX<sup>e</sup>  
Dépannage toutes marques radio-télévision

La femme moderne et élégante s'habille chez

## BRIMAT

85, boulevard Sébastopol

Métro : Réaumur-Sébastopol

Téléphone : CEN. 17-65

GRAND CHOIX DE ROBES, MANTEAUX, TAILLEURS

Une réduction de 5 % sera accordée sur présentation de ce journal.



sont en vente chez :

## ODIOVOX

124, AVENUE DU GÉNÉRAL-LECLERC - PARIS-14<sup>e</sup>

Tél. : VAU 53-79 et 58-92

TELEVISION -:- RADIO -:- ELECTROPHONES  
DISQUES -:- EQUIPEMENT MENAGER

Très larges facilités de paiement

Quand on pense  
chaussures



on dit toujours...

**ANDRÉ**

LE CHASSEUR SACHANT CHAUSSER

160 MAGASINS A VOTRE SERVICE

